

tion que sa mère lui a donnée, il devra montrer qu'il peut descendre au plus humble de son royaume et qu'il peut être le père commun de tous les peuples de son empire.

La motion est adoptée.

LES SENATEURS DEFUNTS.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Je crois que l'on doit à la mémoire des membres du Sénat qui ont récemment quitté cette vie, de dire un mot ou deux, comme cela a été la coutume dans le passé, et je désire le faire ici et suivre mon honorable ami qui vient de parler de quelques-uns de ceux que nous avons eu non seulement la bonne fortune de connaître, mais d'avoir pour collègues dans cette Chambre pendant plusieurs années. Je doute fort qu'il y ait dans cette Chambre ou dans le pays, des hommes dont le départ se fasse plus péniblement sentir dans la famille et dans le monde du commerce et de la finance que celui de certains hommes qui occupaient autrefois des fauteuils au Sénat du Canada. Je parle particulièrement de feu notre estimable ami, sir Frank Smith et aussi de notre ami dont la place se trouvait, ici, en arrière de moi, l'honorable M. MacInnes, qui consacra la première partie de sa vie au commerce et qui fut une fois, je me souviens, l'un des principaux négociants de l'Ontario, un homme d'énergie, un homme d'une habileté plus qu'ordinaire. Jusqu'au moment où le malheur le frappa, il administra ses affaires de façon à mériter l'approbation de ceux qui le connurent. Tous ceux avec qui il vint en contact savent qu'il a fait preuve de lucidité d'esprit et de sens pratique sur toute question qui était soumise à la Chambre, ou dans les diverses entreprises dont il s'est chargé en Canada. Il fut respecté de tous. Ce fut un gentilhomme dans le vrai sens du mot. Quand je parle de sir Frank Smith avec qui j'ai eu la bonne fortune d'être aussi intime qu'avec qui que ce soit que j'aie connu, je puis dire que dans sa vie privée et dans la façon dont il traitait ses concitoyens, il fut à tous égards un homme admirable. Je déplore profondément sa perte comme ami personnel. Comme homme public je considère sa mort comme une grande perte pour la société. Bien qu'à l'exemple de bien d'autres dans ce jeune Dominion, il n'eût pas à l'âge tendre

les avantages que donne l'éducation à ceux qui sont mieux favorisés de la fortune, il sut surmonter les difficultés qui ne s'offraient pas à d'autres à cet égard. Il les surmonta par suite du fait qu'il avait une connaissance lucide de ce qui est bien et qu'il évitait ce qui est mal. Il fut un négociant heureux dans le vrai sens du mot. Il s'éleva dans le monde du commerce et dans le monde de la finance à une position élevée que tous nous pouvions envier. Sa mort est une perte pour la société. Je ne puis faire plus qu'exprimer de nouveau mes regrets de ce que nous ayions perdu un aussi grand nombre d'hommes de valeur dans cette Chambre. Il est aussi de mon pénible devoir de parler de la perte, arrivée aujourd'hui, je crois, d'un autre sénateur, d'un des plus anciens membres de cette Chambre, un homme d'une énergie indomptable et d'une grande industrie. Il est vrai qu'il était un ardent partisan, comme bien d'autres d'entre nous, lorsqu'il s'agissait de questions de parti, mais nous le regretterons beaucoup. Je parle de l'honorable M. McKindsey, qui était membre du Sénat depuis un grand nombre d'années. Tout en félicitant ceux qui ont été appelés à leur succéder, nous nous rappellerons longtemps les qualités de ceux qui sont partis et du bien qu'ils ont fait au pays dans le passé. Tous nous regrettons la perte d'un aussi grand nombre de ceux qui occupaient autrefois de hautes positions dans le pays, et des positions d'influence dans cette Chambre, mais comme mon honorable ami l'a dit, il y a quelques instants, c'est là le sort de chacun d'entre nous. Cela arrive à une période quelconque de la vie, et à mesure que nous avançons en âge, nous pouvons, je suppose, compter que le moment arrivera où nous irons rejoindre le grand nombre de ceux qui nous ont quittés. Tout ce que j'espère c'est que, quand nous partirons, nous puissions laisser en arrière de nous un état de service aussi bon que celui de nos collègues partis avant nous.

L'honorable M. MILLS (ministre de la Justice) : Mon honorable ami vis-à-vis (sir Mackenzie Bowell) et mon honorable ami qui est à côté de moi (l'honorable M. Scott) font partie de cette Chambre depuis beaucoup plus longtemps que moi, et ils sont person-